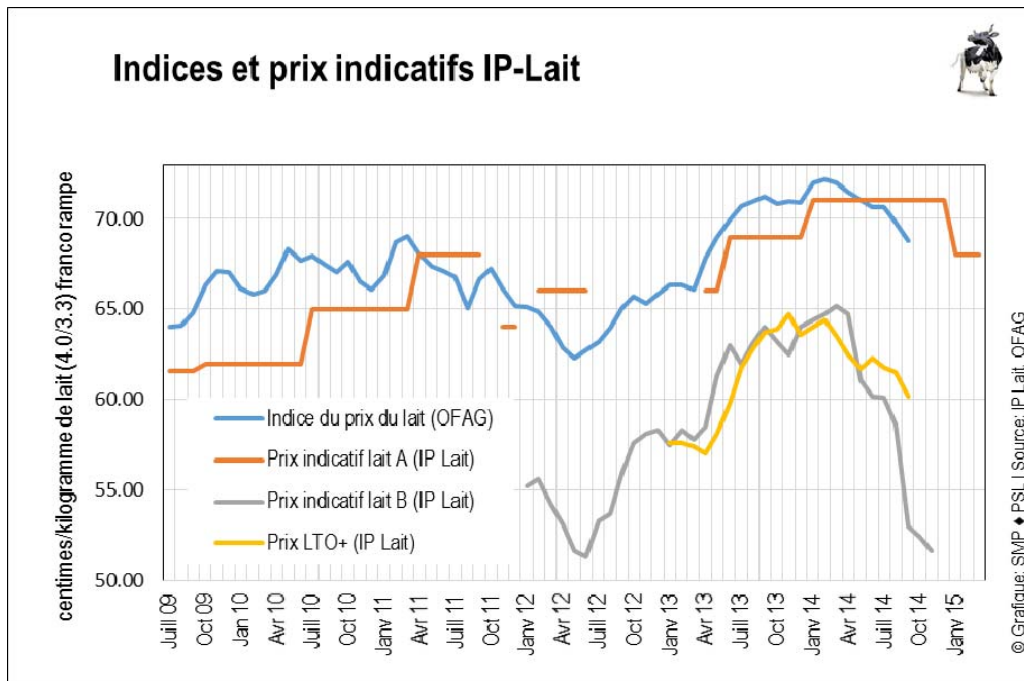


Info Marché du lait

27 novembre 2014

Les producteurs essuient une baisse du prix indicatif du lait A, mais obtiennent la réciproque en cas d'inversion de la tendance

Après avoir appris, ces dernières semaines, combien de paiements directs leur seraient encore accordés, les producteurs de lait ont reçu une autre fâcheuse nouvelle : la baisse de trois centimes du prix indicatif du lait A. Cette adaptation, il est vrai, n'est pas tout à fait inattendue vu l'évolution sur les marchés laitiers internationaux.



Nous pouvons accepter que cette décision se fonde davantage sur l'évaluation actuelle du marché que cela n'a été le cas lors de décisions antérieures. Les producteurs prennent acte de l'accord conclu, selon lequel les transformateurs et les détaillants leur concéderont la réciprocité lorsque l'évolution des prix s'inversera, ce qui, espérons-le, sera bientôt le cas. En d'autres termes, lors d'une hausse des prix internationaux, la décision suivra exactement le même principe et le prix indicatif du lait A sera également relevé plus rapidement.

Du reste, une modification ordonnée et concertée du prix indicatif du lait A est toujours préférable à une évolution incontrôlée. Enfin, là où les prix A ont déjà été réduits, nous attendons et exigeons qu'il n'y ait pas de nouvelle baisse allant au-delà des décisions de l'IP Lait.

Kurt Nüesch
 Directeur de la FPSL